

RÈGLEMENT SKY PIAU TRI :

ORGANISATEUR : RAID'N TRAIL EVENTS

0614064151-0629653338

skypiauraidntrail@gmail.com

La SKY PIAU TRI en individuel

est ouverte aux concurrents masculins et féminins âgés de 18 ans dans l'année.

La SKY PIAU TRI en relais

est ouverte aux équipes de 3, masculin, féminin et mixtes âgés de 18 ans dans l'année.

Règlement de l'épreuve individuelle

Dispositions générales

- La **SKY PIAU TRI** est une épreuve d'endurance individuelle combinant Trail, vélo sur route, ski de randonnée. Tout concurrent doit avoir conscience que cette épreuve nécessite une préparation adaptée, qu'elle se déroule selon le principe de semi autosuffisance alimentaire et qu'il empruntera un parcours comprenant une partie en haute montagne avec des conditions météorologiques pouvant être difficiles SUR NEIGE à Piau-Engaly, 1850m.
- Épreuve organisée sous l'égide de l'UFOLEP, ouverte aux concurrents licenciés ou non, professionnels ou non, âgés de 18 ans.

INSCRIPTION : 50€/personne

- Par le seul fait de son inscription, le concurrent s'engage à se soumettre au règlement de l'épreuve et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non respect de ce règlement.
- Environnement : le concurrent s'engage à prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de matériel (bidon, tenue, lunettes ...), de déchets et emballages divers est interdit en dehors des zones de propreté prévues par l'organisateur et sera sanctionné.

Sur réservation via le site des inscriptions : un billet d'un montant de 12euros est à acheter pour bénéficier du bus qui pourra descendre le jour de la course , les participants n'ayant pas d'accompagnateur, jusqu'au départ de Tramezaygues ; leur permettant ainsi de déposer leurs skis au parc de transition le matin, et retrouver leur véhicule à l'arrivée à Piau-Engaly.

- Catégories et classements :
- Senior (SH – SF) 18 à 39 ans, Vétéran 1 (VH1 – VF1) 40 à 49 ans, vétéran 2 (VH2 – VF2) 50 à 59 ans, vétéran 3 (VH3 – VF3) 60 à 70 ans.
- Classements prévus : 3 premiers Scratch et classements H/F 1er Senior, V1, V2, V3.
- Le chronomètre de l'organisation est seule référence officielle.
- Droit à l'image : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. L'utilisation de la « GoPro » ou matériel similaire par les concurrents est interdit.

Parcs de transition

- Seuls les concurrents identifiés (marquage n°dossard) et les membres de l'organisation sont autorisés à pénétrer dans les parcs de transition de TRAMEZAYGUES et de PIAU-ENGALY.

Pour les individuels, un sac coureur sera fourni avec le numéro de dossard afin que l'organisation transporte les affaires de trail au parc de la station de Piau-Engaly, aire d'arrivée.

Le parc de transition de Tramezaygues devra être vidé de tous les effets de suite après le dernier coureur.

- Toute circulation à l'intérieur des parcs se fera à pied.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, bris ou vol d'objets personnels ou de matériel tant pendant l'épreuve que pendant le stockage dans les parcs.

Rappel pour PIAU-ENGALY :

- La circulation automobile est réglementée dans la station. Les accompagnateurs doivent utiliser les parkings ouverts au public pour accéder à la station. **Le parc de transition devra être vidé de tous les effets aussitôt après l'arrivée du dernier individuel, aux environs de 15h.**

Course à pied : TRAIL de 10km 600mD+, difficulté moyenne

- Les concurrents devront courir sur la partie droite de la chaussée. Respecter les décisions des commissaires de course pour les passages aux traversées de routes. Le dossard doit être placé devant et non plié. Accompagnement par un tiers interdit. **Pour les individuels, un sac coureur sera fourni avec le numéro de dossard afin que l'organisation transporte les affaires de trail au parc de la station de Piau-Engaly aire d'arrivée.**

Course cycliste : 17km 900mD+

- Les concurrents ont l'obligation de **respecter le code de la route**. Accompagnement, assistance et changement de vélo ou de roue en cours de course sont interdits.
- **Port du casque coque dure obligatoire.**
- **Drafting interdit passible d'un carton.**



Course à ski : 9km 760mD+

- Les concurrents doivent suivre le parcours balisé par l'organisation et respecter les couloirs et chicanes de ralentissement. En descente, ils doivent se conformer aux directives et instructions générales de la pratique du ski sur piste. En s'inscrivant le concurrent s'engage à avoir un niveau de ski minimum pour des pistes bleues.
- **Port du casque coque dure obligatoire**
- **Seuls sont autorisés :**
 - Ski de randonnée / splitboard : montée et descente à ski/snow.
 - Tout autre moyen est interdit : montée à pied ou en crampons, descente en raquettes ou luge, etc.

Dispositions particulières

- Nombre de participants limité à 350 (individuels et équipes confondus)– une liste d'attente est mise en place au delà.
- Inscriptions internet uniquement sur skypiau.com et raidntrail.com
- **Désistement :**
- Remboursement moins 5 € de gestion avec certificat médical à l'appui et si dossard ré-attribué selon liste d'attente, 2 semaines avant l'épreuve.
- Présentation obligatoire de la **licence UFOLEP R5 ou FFTRI** en cours pour les licenciés, ou pour les non licenciés avec présentation d'un **certificat médical** de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de **moins d'un an à la date de l'épreuve**.
- **Respect obligatoire des consignes des membres de l'organisation.**
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en fonction des conditions météo ou de sécurité. En cas de force majeure (conditions météo, arrêté préfectoral ... par exemple) l'épreuve sera annulée et **les frais d'inscription resteront acquis à l'organisation**.
- Limitation dans le temps au parc de transition de PIAU-ENGALY : **entrée dans le parc avant 13:00, sortie du parc avant 13:15**. Tout concurrent hors de ces délais ne sera pas autorisé à continuer et sera mis hors course.

Règlement de l'épreuve en relais

Dispositions générales

- La SKY PIAU TRI est une épreuve d'endurance individuelle. Tout concurrent doit avoir conscience que cette épreuve nécessite une préparation adaptée, qu'elle se déroule selon le principe de semi autosuffisance alimentaire et qu'il empruntera un parcours comprenant une partie en montagne avec des conditions météorologiques pouvant être difficiles.
- Épreuve organisée sous l'égide de l'UFOLEP, ouverte aux concurrents licenciés ou non, professionnels ou non, âgés de 18 ans.

INSCRIPTION : 90€ l'équipe soit 30€/équipier

- Par le seul fait de l'inscription de l'équipe, les co-équipiers s'engagent à se soumettre au règlement de l'épreuve et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non respect de ce règlement.
- Environnement : le concurrent s'engage à prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de matériel (bidon, tenue, lunettes ...), de déchets et emballages divers est interdit en dehors des zones de propreté prévues par l'organisateur et sera sanctionné.
- **Catégories et classements :**
- Équipe Homme – Équipe Mixte – Équipe Femme - Handisport
- Classements prévus : Homme – Mixte – Femme - Handisport
- Le chronomètre de l'organisation est seule référence officielle.
- Droit à l'image : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. L'utilisation de la « GoPro » ou matériel similaire par les concurrents est interdit.
- **La ceinture porte dossard et le dossard puce servent de témoin relais.**

Parcs de transition

- Seuls les concurrents identifiés (marquage n°dossard) et les membres de l'organisation sont autorisés à pénétrer dans les parcs de transition de TRAMEZAYGUES et de PIAU-ENGALY.

Le parc de transition de Tramezaygues devra être vidé de tous les effets de suite après le dernier coureur. Chaque traileur doit récupérer ses affaires après son arrivée.

- Toute circulation à l'intérieur des parcs se fera à pied.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, bris ou vol d'objets personnels ou de matériel tant pendant l'épreuve que pendant le stockage dans les parcs.
- **Rappel pour PIAU-ENGALY :**
- La circulation automobile est réglementée dans la station. Les accompagnateurs doivent utiliser les parkings ouverts au public pour accéder à la station. **Le parc de transition devra être vidé de tous les effets aussitôt après l'arrivée du dernier individuel, aux environs de 15h.**

Course à pied : TRAIL de 10km 600mD+, difficulté moyenne

- Les concurrents devront courir sur la partie droite de la chaussée. Respecter les décisions des commissaires de course pour les passages aux traversées de routes. Le dossard doit être placé devant et non plié. Accompagnement par un tiers interdit

Course cycliste : 17km 900mD+

- Les concurrents ont l'obligation de respecter le code de la route. Accompagnement, assistance et changement de vélo ou de roue en cours de course sont interdits
- **Port du casque coque dure obligatoire.**
- **Drafting interdit passible d'un carton.**



Course à ski : 9km 760mD+

- Les concurrents doivent suivre le parcours balisé par l'organisation et respecter les couloirs et chicanes de ralentissement. En descente, ils doivent se conformer aux directives et instructions générales de la pratique du ski sur piste. En s'inscrivant le concurrent s'engage à avoir un niveau de ski minimum pour les pistes bleues.
- **Port du casque coque dure obligatoire**
- **Seuls sont autorisés :**
- Ski de randonnée / splitboard : montée et descente à ski/snow.
- Tout autre moyen est interdit : montée à pied ou en crampons, descente en raquettes ou luge, etc.

Dispositions particulières

1 équipe est composée de 3 équipiers

- Nombre de participants limité à 350 dossards (individuels et équipes confondus) – une liste d'attente est mis en place au delà.
- Inscriptions internet uniquement sur skypiau.com et raidntrail.com
- **Désistement :**
- Remboursement moins 10 € de gestion avec certificat médical à l'appui et si dossard ré-attribué selon liste d'attente, 2 semaines avant l'épreuve.
- Présentation obligatoire de la **licence en cours pour les licenciés** (UFOLEP R5, FFTRI, Handisport, FFA acceptée sur la course à pieds, FFC et handisport acceptée sur la course cycliste), ou pour les non licenciés avec présentation d'un **certificat médical** de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition **datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.**
- **Respect obligatoire des consignes des membres de l'organisation.**
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en fonction des conditions météo ou de sécurité. En cas de force majeure (conditions météo, arrêté préfectoral ... par exemple) l'épreuve sera annulée et **les frais d'inscription resteront acquis à l'organisation.**
- Limitation dans le temps au parc de transition de PIAU-ENGALY : **toute équipe dont le cycliste arrivera après 13h00 ne sera pas autorisée à poursuivre l'épreuve** et sera mise hors course.